



Ça ira mieux lorsque ça ira bien pour les travailleurs

L'Insee vient de présenter les données concernant l'évolution de l'économie française en 2015. Elles confirment une « amélioration » par rapport à l'année 2014. La croissance économique au premier trimestre 2016 est aussi très légèrement revue à la hausse.

Selon ces données, le taux de marge des entreprises « se redresse fortement ». Les profits bruts représentent ainsi 31,4 % de la valeur ajoutée des entreprises, grâce notamment à des cadeaux comme le CICE. Les importations croissent plus vite que les exportations et le commerce extérieur a un impact négatif sur la croissance économique. Cela témoigne de l'échec de la « politique de l'offre » promulguée par le président de la République visant à améliorer la compétitivité du pays et accroître ses exportations.

Pourtant, le chef de l'Etat et le gouvernement verraient dans ces données une confirmation des propos présidentiels selon lesquels « ça va mieux ».

Mais « ça va mieux » pour qui ? Certainement pas pour le monde du travail, c'est-à-dire la majorité des salariés, de privés d'emploi et des retraités.

La consommation des ménages, qui est le principal moteur de la croissance, ne repose pas sur une dynamique salariale. Elle s'explique essentiellement par la baisse des prix des matières premières, surtout le pétrole, avec ses effets négatifs particulièrement sur les pays exportateurs à forte population comme l'Algérie, et sur l'environnement car elle va à l'encontre des efforts nécessaires pour réduire les émissions de CO2.

Pour les travailleurs, l'indicateur le plus important d'une véritable amélioration est bien la hausse des salaires et de l'emploi stable. En euros constants, c'est-à-dire en tenant compte de l'évolution des prix, les salaires, les pensions et les minima sociaux stagnent, voire diminuent pour certaines catégories. Quant à l'emploi, c'est surtout la précarité qui monte. Presque neuf emplois nouveaux créés sur dix sont précaires. De plus, la durée moyenne des contrats diminue. Les jeunes et les femmes sont particulièrement touchés.

En revanche, les entreprises continuent de profiter de la générosité du gouvernement. Ainsi, le CICE sera transformé en exonération pérenne de cotisations sociales patronales, ce qui anéantit toute possibilité d'intervention des salariés et de leurs représentants sur l'usage que font les entreprises des 20 milliards d'euros alloués chaque année au CICE. Et à l'instar de Total, les entreprises qui en profitent font du chantage en annonçant la révision de leurs projets d'investissement en France.

Il faut rappeler qu'un milliard d'euro équivaut à 25 000 emplois payés 40 000 euros par an, cotisations sociales des employeurs comprises. Autrement dit, au lieu de verser 20 milliards d'euros aux entreprises sans aucune contrepartie notamment en termes d'emplois, on pourrait créer, avec cet argent, 500 000 emplois, de quoi mieux répondre aux besoins et aux attentes de la population.

La contrepartie de cette générosité du gouvernement à l'égard des entreprises est d'une part l'austérité pour la population, pour les services publics et pour les collectivités, et d'autre part le développement de la précarité, à l'image du projet de loi El Khomri.

Ça ira vraiment mieux lorsque ça ira bien pour les travailleurs. C'est pourquoi la CGT se mobilise contre l'austérité et contre les lois favorables au patronat.

Montreuil, le 1^{er} juin 2016.